



Les enjeux sociaux et écologiques sont de plus en plus importants pour les acteurs culturels, les comprendre et s'en saisir est un premier pas. Être capable de les mettre en pratique dans son quotidien professionnel au sein d'une organisation culturelle nécessite des compétences complémentaires.

La responsabilité sociétale des organisations (RSO) permet avant tout d'acquiescer une forte capacité à : travailler avec son territoire, développer des relations humaines et professionnelles constructives, valoriser des formes d'engagements, faire des choix éthiques et cohérents en lien avec les finalités de son projet culturel.

Elle est un des outils pour développer durablement une organisation culturelle, un événement, une action sur un territoire.

Trois jours consécutifs en présentiel

1, 2 et 3 avril 2020

Formateur

Charlotte Parseaud

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Coût

840€ - Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.

Contact

Julia Vincent
Responsable formation
09 72 61 21 59

Programme de formation

Acquiescer et appliquer des pratiques responsables pour son projet culturel



PUBLIC

INDIVIDUS : salarié.e.s d'une organisation de l'économie créative

ORGANISATIONS : à partir de 3 membres salariés de la même organisation, avec au minimum 1 personne de la direction. Prendre contact.

EFFECTIF : 10 personnes maximum



OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les enjeux de responsabilité sociétale des organisations (RSO)
- Identifier et analyser ses pratiques en tenant compte de ses parties prenantes
- Construire de nouveaux processus de décisions éthiques et durables sur son territoire



PROGRAMME

JOUR 1 : IDENTIFIER SES PARTIES PRENANTES

- 1 Comprendre le périmètre de son organisation et son territoire d'action
- 2 Distinguer ses parties prenantes sur l'ensemble de l'activité
- 3 Définir, analyser la nature et les attentes des relations avec les parties prenantes

JOUR 2 : ANALYSER SES IMPACTS ESE* ET SES RELATIONS AUX PARTIES PRENANTES

- 1 Comprendre le périmètre d'activité de l'organisation et les actions du projet.
- 2 Analyser les impacts ESE* de son projet et les attentes des parties prenantes
- 3 Réaliser une analyse de cycle de vie d'une action ou d'un projet

JOUR 3 : INTERROGER SES PRATIQUES

- 1 Positionner ses compétences et ses missions dans les principes de la RSO
- 2 Formaliser une action, un programme, un projet en tenant compte des principes de la RSO



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds social européen (FSE).

SCIC SAS à capital variable
RCS 827 595 836 Bordeaux
Siren 827 595 836 • APE 8559A